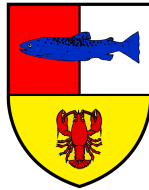


Commune de Cudrefin



Rapport de la commission de Gestion

Concernant l'exercice 2023

Membre de la commission :

Romain Salzmann

Olivier Schwarz

Pascal Maeder

Gurvan Burnier

Fabien Baumann

18 juin 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Romain Salzman, Olivier Schwarz, Pascal Maeder, Gurvan Burnier, et Fabien Baumann, s'est réunie le lundi 17 juin 2024 à 19h à l'hôtel de ville de Cudrefin. Monsieur Fabien Baumann était excusé.

En amont de cette séance, Monsieur Florian Métraux a répondu par e-mail aux premières questions de la Commission concernant divers points budgétaires. La Commission avait interrogé Monsieur Métraux sur plusieurs aspects des budgets, notamment la gestion des dépenses, des recettes, et des écarts budgétaires observés. Ses explications, fournissant des clarifications sur les affectations budgétaires et la logique derrière certaines lignes de compte, ont pleinement satisfait la Commission.

Lors de la séance, la Commission a poursuivi ses discussions sur divers sujets financiers et administratifs pertinents pour la gestion de la commune. Ces échanges ont porté sur l'analyse des dépenses courantes, la gestion des fonds et réserves, ainsi que l'évaluation de certaines pratiques budgétaires. Les membres ont également abordé des considérations liées à l'optimisation des coûts et l'amélioration de la transparence des rapports financiers. Les clarifications apportées ont permis à la Commission de mieux comprendre les processus financiers actuels et d'envisager des améliorations pour la gestion future.

La transition sur MCH2, devient toujours plus analytique, il restera cependant pour les 2 prochaines années des adaptations /créations de compte/Nature à faire pour avoir une bonne vision réel des coûts.

Deux points importants ont été mis en avant :

1. **Distinction entre fonds de réserve et comptes épargnés** : Monsieur Florian Métraux a clarifié que les fonds de réserve sont des montants alloués pour des utilisations spécifiques et ne peuvent être utilisés que pour les finalités définies à l'avance, ce qui les rend plus restrictifs. En revanche, les comptes épargnés sont plus flexibles, permettant à la commune d'utiliser les fonds de manière discrétionnaire en fonction des besoins.
2. **Proposition pour le rapport de gestion** : Afin de ne pas répliquer ce que la Commission des Finances fait déjà, la Commission de Gestion propose d'ajouter le rapport de gestion de Madame Anne-Marie Lager à l'ordre du jour de la

prochaine réunion. Cette inclusion permettra de discuter plus en profondeur de la gestion générale de la commune, au-delà des comptes de l'année précédente, et d'examiner les petits projets en cours et améliorations apportés à notre commune dont le conseil n'est pas au courant.

Par ailleurs, il est à noter que la municipalité est potentiellement renouvelée à chaque élection, tandis que le Conseil communal bénéficie d'une plus grande stabilité avec des membres souvent réélus pour plusieurs mandats. Dans cette optique, la Commission de Gestion recommande fortement que chaque commission établisse une ligne rouge, c'est-à-dire une vision directrice pour la commune. Cela garantit que, lors des renouvellements de la municipalité, les nouveaux élus puissent poursuivre les travaux en cours sans repartir de zéro. Ce processus permettrait non seulement de gagner du temps, mais aussi de réaliser des économies en évitant de refaire des études de faisabilité déjà effectuées.

Conclusion


Au vu des discussions et des clarifications apportées, la Commission de Gestion recommande au Conseil communal d'approuver les comptes 2023, en tenant compte des remarques apportées .

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Romain Salzmänn



Olivier Schwarz



Pascal Maeder



Gurvan Burnier



Fabien Baumann

